



Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers
et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille dix-sept

Le 25 Avril à 18 heures

Le comité syndical du Syndicat mixte pour le tri sélectif et
le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région
de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de MONISTROL sur LOIRE
sous la présidence de
Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président

Etaient présents :

. les membres titulaires, ci-après (14):

Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président,

M. Gilles DAVID - M. Jacques FAURE –
M. Jean-Jacques MOUNIER –
M. Jean PRORIOU – M. Xavier LIOGIER –
M. Éric PETIT – M. Luc JAMON –
M. Yves BRAYE – M. Didier ROUCOUSE –

M. Bernard GALLOT – M. Jacques SURREL –
M. Jean-Paul DEGACHE – M. Robert CLEMENCON –

. les délégués titulaires suppléants ci-après (2):

Mme Marie-France BAZELIS (ayant pouvoir en l'absence de M. Eric DUBOUCHET) –
Mme Yvette RUARD (ayant pouvoir en l'absence de M. Louis SIMONNET) –

Etaient absents excusés (10):

. les membres ci-après :

M. René PASCAL – M. Ludovic GIRE
M. François BERGER –
M. Louis SIMONNET – M. Christophe NAVE
Mme Sylvie BRUNON – M. Patrice MOUNIER

M. Didier USSON – M. Eric DUBOUCHET
Mme Annick HERITIER – M. Pierre ASTOR
M. Daniel BILLARD –

—
Monsieur Jean-Jacques MOUNIER a été élu secrétaire de séance.
—

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 2017.04.28

Objet : Désignation des membres à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets.

RAPPORT DU PRESIDENT :

Par délibération n° 2014.06.05 en date du 18 juin 2014, le comité syndical a élu, un représentant titulaire et un représentant suppléant, au sein de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) des Plans Départementaux de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PPGDND) et de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) des Plans Départementaux de Prévention et de Gestion des Déchets issus du BTP (PPGDBTP).

En raison du récent renouvellement des délégués du SYMPTTOM suite à la fusion des Communautés de Communes, Marches du Velay et Rochebaron en Chalencon, et du transfert de compétences du Département de la Haute-Loire à la Région Auvergne Rhône Alpes, il s'avère nécessaire de procéder à la désignation d'un représentant titulaire et de son suppléant pour siéger au sein de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets.

La candidature de Monsieur LYONNET Jean-Paul est alors présentée, avec celle de son suppléant, en la personne de Monsieur Bernard GALLOT.

Le comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité sur 16 votants,

- **ELIT** selon la réglementation en vigueur, Monsieur LYONNET Jean-Paul, représentant titulaire et Monsieur Bernard GALLOT, suppléant, au sein de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets.

-=-=-

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Fait et délibéré
À MONISTROL sur LOIRE

Le 25 Avril 2017

Le Président,
Jean-Paul LYONNET